

Chronique de Politique Intérieure : C.P.I. N°153 :

Vendredi 16 Septembre 2016,
(La prochaine est prévue pour Vendredi prochain 23 Septembre)

INCIPIT PERMANENT : **La Politique Intérieure a pour buts :**

- 1) De conformer le Territoire, par des infrastructures adaptées, aux besoins économiques et sociaux, comme aux nécessités de sa défense, dans le respect de sa diversité et de la Nature de la Création.
- 2) De veiller au respect par tous, en tous lieux et en tout temps du DROIT FONDAMENTAL, condition de « l'état de droit », donc du règne de la JUSTICE vraie, laquelle ne sort que très rarement des tribunaux "républicains". Ces structures faisant appliquer, sur ordre, le droit de l'état totalitaire, *devenu tyrannique*, comme prévu par la Rhétorique de PLATON, à *force de violations du DROIT FONDAMENTAL*.
- 3) De conformer l'ensemble des comportements de tous et de chacun à la LOI NATURELLE en ce qu'elle donne et garantit la VIE sur Terre, notamment par le respect des 10 commandements du décalogue dans l'une de leurs trois versions, éventuellement consolidées.
- 4) L'EDUCATION NATIONALE sectaire, totalitaire, et depuis 2011 carrément dépravée, doit être supprimée. Les diplômés privés attestent seuls de la transmission des milliers d'années de Savoirs et d'expériences authentiques dans tous les domaines. Cette transmission doit être complète autant que faire se peut, selon les niveaux, à chaque génération suivante. L'État peut délivrer des diplômes de contrôles publics des résultats dans un but de valorisation supplémentaire des titulaires, impétrants, candidats, étudiants... Mais c'est tout !
- 5) De faire respecter, sur nos 11 millions de Km2 de territoire, la Chrétienté offrant au monde la plus belle civilisation, celle de la France de CLOVIS et de LOUIS XIII, consacrée par eux au Sacré-Cœur de Jésus-Christ puis à la Sainte Vierge MARIE, Sanctuaire de la Couronne d'épines en la Sainte-Chapelle de Paris et de reliques parmi les plus précieuses de, et pour, l'Humanité.
- 6) De veiller à la santé publique par l'enseignement de l'hygiène et la prévention physique des risques les plus graves connus historiquement, interdisant de nuire à la santé de quiconque, si peu que ce soit.
- 7) Respecter le principe de DROIT FONDAMENTAL : "**D'abord, ne pas nuire**" (Primum non nocere) !

Vous êtes sur l'antenne de "La VOIX du SILENCE"...

Les Français Chrétiens parlent à tous les Français de souche et aux assimilés sincèrement, à tous les Européens de même, et à tous les habitants de bonne foi du monde entier !

Les démons de Satan sont lâchés sur la France qu'ils ravagent de leurs vices, de leurs pillages, de leurs assassinats. Ils sont partout, à tous les postes, dans toutes les fonctions, dans tous les trafics et tous les crimes.

Avec toute la hauteur de vue et le recul maximal possiblement atteignables avec mes maigres moyens matériels, pauvreté qui est aussi celle de "Radio-Silence" elle-même,

Je vais vous parler aujourd'hui de :

Vous appréciez mon travail depuis des années ?

Voici le moyen de répondre à mon APPEL d'URGENCE à l'AIDE.

CLIQUEZ ! SVP :

<https://www.paypal.me/LMDM>

Je viens de recevoir 0,28 € à titre de validation de mon compte bancaire par Google Addsense pour leurs pubs (1) !

A ce jour, vous avez cliqué ou envoyé à hauteur de 376,53 € nets, reçus pour les deux chroniques réunies : MERCI !

Restent me manquer : -13.200,00 + 376,81 = -12.823,19 € : très Très TRES URGENT !

« L'ÉCOLE INVERSÉE POUR MOEURS INVERTIS !... »

Le Salon Beige relayait un article de Pierre-Olivier ARDUIN publié dans LA NEF le 3 Septembre dernier. Il y constatait qu' " *une force de subversion des consciences,... pas assez soulignée [généralement, allait] frapper cruellement l'enseignement catholique* ".

En effet, alors que l'enseignement privé, et plus particulièrement "catholique", se doit de défendre la LOI NATURELLE et les comportements humains en adéquation, il ne peut enseigner à y contrevenir. L'Église défend l'acte sexuel en dehors du mariage, et pour un autre but que la reproduction naturelle telle que voulue par la différenciation sexuelle entre masculin et féminin. J'ai toujours entendu, compris et retenu, qu'aucun plaisir n'y devait être recherché. Si plaisir il y a, il ne s'explique que par le souci du Créateur de voir favoriser la reproduction de l'espèce créée. Il est évident que si l'acte devait être pénible, douloureux et dommageable, peu de monde s'y adonnerait. La reproduction serait alors compromise.

Par ailleurs, notre éducation traditionnelle nous amène à ne concevoir cet acte sexuel qu'en tant que prolongement naturel de l'acte d'Amour avec la caresse et le câlin, d'abord inspirés par la tendresse. Il y a même eu un film qui fut titré : " *Et la tendresse, Bordel !* ", en pleine expansion du chaos social.

En conséquence, l'enseignement, en cours de SVT, dans un établissement catholique, ne peut aborder les sujets dont l'Éducation Nationale socialo-fasciste exige désormais la connaissance détaillée, et pire normalisée, chez des élèves du nouveau "cycle 4" préparant, avec son contrôle continu d'acquisitions de l'intox, à l'examen du D.N.B., et ce dès Juin 2017 ! Par exemple, citant à nouveau l'article : " *Les élèves devront savoir "présenter les moyens de mettre un terme à une grossesse non désirée* " ! Quand on se livre à l'acte sexuel qui, par hypothèse, comporte l'aboutissement possible d'une grossesse, comment prétendre ensuite qu'elle n'était pas désirée, ou au moins, acceptée ? Les mères doivent encadrer leurs filles et les empêcher de s'y prêter en-dehors du Mariage. Les garçons qui abusent ainsi de la faiblesse des filles méritent le baigne ! De plus, il faudra également aux élèves être en mesure, à la suite du cours, de " *se mettre à la place d'un médecin pour "proposer la méthode la plus pertinente de procréation artificielle en fonction de la cause de l'infertilité d'un couple" et ce sur une étude de documents* "... très détaillés.

Il est évident que les élèves des collèges catholiques ignoreront tout de ces sujets qu'ils vont rencontrer lors de l'examen d'État. L'enseignement catholique est donc malignement visé dans son existence même par son refus naturel de se livrer à une telle subversion des consciences parentales, et individuelles de leurs enfants. L'éducation catholique à la tendresse, à l'Amour et au Sacrement du Mariage indestructible à vie, ne peut pas supporter toutes ces atteintes ! Les élèves bien élevés par le privé seront donc handicapés par un abaissement de leurs moyennes au contrôle continu et à l'examen lui-même du D.N.B... La politique gouvernementale socialo-fasciste est claire : pervertir les enfants et leur faire accepter comme "normale" l'inversion des mœurs et le vice sataniques.

Toute cette pornographie, de tous ces vices, offerts en pâture aux jeunes, tous ces encouragements même à la fornication généralisée, que l'ami Bruno GOLLNISCH un jour d'il y a 12 à 17 ans, lors d'un meeting du FN résuma par cette phrase lapidaire : " *Non ! Les femmes ne sont pas à tout le monde !* ", ont pour résultat que, rien qu'en Région parisienne, une lycéenne sur dix, et dans toute la France 6%, aurait déjà avorté, certaines déjà deux fois ! Ce qui signifie qu'au sortir du collège et, a fortiori du lycée, la machine pornographique ne laisse déjà plus que de très rares vierges à offrir au Mariage, à la Tendresse et à l'Amour sincère... Elles auront déjà subi le pire et en resteront marquées à vie durant. Qui nous dépeint ainsi cette jeunesse perdue, viciée : Le Figaro Étudiant, sur son site, le 6 Septembre dernier, relayant une enquête de la SMEREP (organisme de sécurité sociale étudiante) ! 31 % des lycéennes d'I.D.F. reconnaissent avoir déjà pris la fameuse pilule dite "du lendemain" : 7% plus de deux fois, et 2% déjà plus de cinq fois ! Ajoutez à cela que le préservatif serait une " protection contre la grossesse *indésirée* " alors que ceci est prouvé faux dans la plupart des qualités offertes gratuitement ou à 1 euro. 91% des garçons en cause dans ces actes innommables entre jeunes gens mineurs et en cours d'études, l'utilisent pourtant. 16% des filles refusent la pilule usuelle par crainte des conséquences potentielles sur leur santé, certes avec des raisons, mieux connues qu'il y a quarante ans. Elle n'ont donc qu'abstenir !

Bref, l'enseignement dit " public ", ou encore qualifié de " laïc ", livre à l'âge adulte des jeunes déjà vieilliss, rancis, souillés moralement et physiquement et, pour les filles, déjà devenues des "paillassons". Après on s'étonne du fait que la France connaisse le plus fort taux de consommation mondiale d'antidépresseurs, neuroleptiques et autres *neuros quelque chose...* *Merci les parents irresponsables*, et soyons juste, désignons **les coupables : les fonctionnaires de Satan (élus et fonctionnaires directs, indirects et assimilés par subventions diverses partout à un million d'associations)**.

Voyons donc ce que font les "élus" de la nation.

Mettons le nez dans les 156 pages du projet de loi dit " *de modernisation de la justice du XXIème siècle* ", titre pompeux pour... une réalité noire. Porté par le Ministre Jean-Jacques URVOAS, il a

été " adopté par l'Assemblée Nationale en nouvelle lecture " le 12 Juillet 2016, il y a donc 66 jours. *Merci aux députés majoritaires, officiellement ennemis de la Nation et de sa jeunesse. J'ironise, évidemment ! **Ce projet n'est toujours pas appliqué.*** J'ai vérifié le Code Civil (CC), il n'est toujours pas modifié chez légifrance.gouv.fr. Heureusement, car les pages 71 à 76 comportent des modifications graves :

L'Article 60 du CC prévoira le changement de prénom comme devenant du ressort des mairies sur simple demande individuelle. Voilà une simplification, en effet, très favorable au... changement de sexe.

Et voilà donc que logiquement :

Les Articles 61-5, 61-8, 100 et 101 du même CC seront modifiés, **donnant aux T.G.I. l'obligation d'ordonner le changement de sexe à l'état-civil sur simples demandes** tout au plus étayées d'affirmations individuelles et même en l'absence de toute chirurgie, disons : *esthétique* (SIC !). Et voilà 15.000 dossiers de plus, au bas mot, nous dit l'EXPRESS, à gérer pour les TGI et leurs magistrats déjà débordés de centaines de milliers de conflits inutilement créés par une réglementation et une législation violant la plupart du temps le DROIT FONDAMENTAL !

Ce même journal du 19 Mai 2016, il y a donc 120 jours, titrait : " *Une procédure démedicalisée, rapide et gratuite* " ! En tout cas, pas gratuite pour " les cons-tribuables à Mercy ", comme le dit FCDC (2) depuis au moins 12 ans !

Ma conclusion générale du jour :

Voilà donc pourquoi **le Gouvernement administratif** maçonnico-ripoublicain, ouvertement socialo-fasciste, maltraite 17 millions au moins d'élèves, mineurs sous la tutelle ou l'encadrement de leurs parents, et pas sous ceux de l'État, pour 15.000 "cas sociaux" de malades mentaux que tout le monde est sommé de considérer comme " normaux ", contre toute évidence, et de toute façon, contre... Nature ! **Satan commande** : les dégénérés sont ses lieutenants, l'inversion des mœurs est sa loi, la fornication généralisée sa règle, l'avilissement des hommes et pire que tout, invivable, la souffrance des filles qui jamais plus ne parviendront ou ne resteront au statut de Dames, ou même seulement de femmes, épouses et mères respectables. La fille-paillason, fumeuse, alcoolique, droguée, déjà plusieurs fois criminelle, voilà la conséquence trop répandue de ce que les démons de Satan ont appelé dans les années 70 : " *la Femme libérée* ". Voilà ce qu'ils encouragent par des tenues de putes à l'école laïque et obligatoire : mini-jupes, tee-shirts dépoitraillés, tenues provocantes, maquillages agressifs etc... Et les rares mères de valeur qui protègent encore leurs filles sont agonies d'injures, et gazées dans la Manif pour toutes, par... le Gouvernement et ses soldats de malheurs ! Par contre, ils veulent interdire les tenues trop vêtues car trop porteuses d'une autre religion, même pseudo, que celle qu'ils combattent depuis 1870 et qui suffisait jusqu'ici à leur occupation mécréante. Voilà donc les Franc-Maçons occupés à combattre sur trois fronts : la pornographie comme arme destructrice, la destruction du pilier de la civilisation qu'est l'Eglise Catholique traditionnelle, l'invasion de l'ISLAM, connu de longue date comme plus dévastateur encore que la Laïcité satanique. Espérons qu'ils vont être submergés et qu'ils vont en crever. Pour nous, le retour à *l'AMOUR COURTOIS, au respect du BON DIEU et à la tendresse dans la famille NORMALE, protégée par le PATER FAMILIAS*, est la condition *sine qua non* du maintien de notre civilisation chrétienne et française, la plus belle et la plus haute du monde.

Que crèvent les Franc-Macs et leurs concurrents islamiques à la conquête du pouvoir mondial, tous deux sataniques ! Je les accuse, preuves à l'appui, de génocide des jeunes Français par drogues et suicides, de volontés répétées d'atteintes aux bonnes mœurs et de destruction par tous les moyens de la civilisation française, évidemment chrétienne, car sans la Chrétienté, point de civilisation possible, nulle part.

LMDM

Annexes :

1) *Malgré 51263 pages vues, je n'ai rien reçu, sauf dernièrement 0,28 € pour valider un compte bancaire, de GOOGLE ADDSENSE pour leurs pubs sur mon blog depuis des années malgré, selon des pointeurs indépendants, plus de 28.000 pages vues par mois !!! Je les tiens pour des escrocs... Ils font les règles à leur seul gré ! Ils retiennent même jusqu'à un montant, déterminé par eux seuls, les sommes qu'ils reconnaissent devoir mais... A MINIMA !*

En ce qui concerne mes chroniques sur radio-silence depuis 2009 mais reportées depuis moins longtemps sur mon blog, voici la situation :

- COMPTEURS DES DEPENSES = 154 CPI + 173 FV = 327 Chroniques => 150 € de coût moyen mensuel x 12 x 7 + (5 x 150) (depuis le 10 Avril 2009) = -13.350 € ! Soit 40,83 € par chronique ce qui n'est vraiment pas cher et... sans payer le travail ! Environ mon découvert général actuel... financé de 20,55 % à 18,45 % % l'an d'agios en moyenne chez les banques, en légère baisse donc, depuis 2009.

- **COMPTEURS DES RECETTES : RETRAITES AGIRC+ARRCO+CARSAT = 730 € mensuels x 12 x 7 ans = + 61.320 €**
+(4x730) = + 64.220 € ...

Comme vous le voyez, ces chroniques qui ne sont que l'expression de mon devoir moral de transmettre ce que je sais, et comprends, à tous, me coûte : 20,55 % de mes retraites ! Lesquelles sont réduites des 4/5 par les actes des RAFFARIN, DE VILLEPIN, JUPPE, CHIRAC, MITTERRAND, DELORS, MAUROUY, FABIUS, SAPIN et consorts...

Vous comprenez mieux maintenant pourquoi j'appelle à l'aide ! Si je n'étais marié, je serais SDF, alors que j'ai payé plus que mon épouse, et vous n'auriez aucune de mes chroniques ! Revenus du ménage : moins de 2.300 euros mensuels, dont 1.413 de mon épouse ! Alors que j'ai payé pour avoir à moi seul : 25.000 Francs français / mois, soit environ 3.811 €...

Voilà la situation. Sans rentrées financières, je vais devoir arrêter un jour prochain faute de crédit bancaire. Je suis, comme tout le monde, de nos jours, drogué, contraint et forcé par l'oppression étatique et paraétatique, à la monnaie-crédit !

Maintenant, à vous de voir où est votre devoir à vous ?

GRAND MERCI à ceux qui m'ont, encore trop exceptionnels, envoyé un peu d'oxygène...

2) Fernand CORTES DE CONQUILLA notamment dans son célèbre journal mensuel : "LE PILORI de MIDI-ASSURANCES-CONSEILS "qui connut jusqu'à 750.000 lecteurs mensuels ce qui aboutit à fâcher le Gouvernement qui le fit maltraiter chez lui par ses sbires en bleus qui le volèrent de ses biens sur des motifs inventés et qui refusent depuis de lui rendre sans plus de motif !

3) HUMOUR :

<https://www.youtube.com/embed/Vogp-n1-JPA>

Voilà un MUEZZIN qui parle l'HUSKY à la perfection au point de faire chanter le chien dans son langage !

Chronique rédigée sur 1,5 Pages, plus les images et les annexes.

par A.D. Laurent **MARTIN DESMARETZ de MAILLEBOIS.**

Ancien Professeur d'Économie Politique appliquée au monde bancaire auprès de l'I.F.B., de 1989 à 1993 en sus de mon travail à l'époque de Co-Directeur de Stés off-shore d'investissements aux USA.

Ex-Cadre Hors Classe, Sous-directeur de l'Établissement de Portefeuille : SCS « I.R. » du groupe ROTHSCHILD nationalisé en Février 1982 par les idéologues socialo-communistes au pouvoir, traîtres à la France.

Ma devise est : **NON DEFICERE MINIME (NE PAS FAIBLIR, JAMAIS)**

Mon Blason (déposé) après personnalisation de ceux des ancêtres est : « D'Azur, au DEXTROCHERE d'Argent, offrant un LYS des MARAIS au Naturel, au Soleil (le Roi), prélevé sur un lit de 4 Besants ». J'ai voulu marquer ma détermination à aider le Royaume et son Roi à retrouver une monnaie qui ait les qualités requises pour le bonheur des Peuples réunis à la Couronne. Il n'est pas armé, et donc au civil, au contraire des Maréchaux de France ancestraux. Il retrouve donc ce côté « civil » du premier. J'ai aussi voulu marquer une limite nette à mon ambition, au contraire du premier, en limitant l'effort de l'offre à UN LYS tandis qu'il était des 3 LYS au départ en 1715-1720, ce qui m'a paru prétentieux. Quant au Roi, il est ici visualisé par le Soleil alors qu'il était non explicite dans les blasons ancestraux précédents. J'ai donc voulu aussi marquer plus de modestie et d'humilité.

